

➤ CAP INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR

■ PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectifs et contenu de la formation

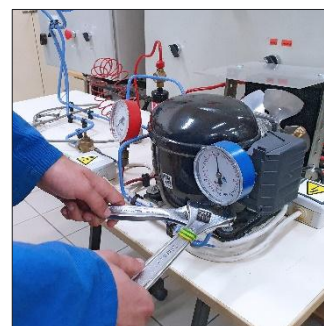
Le CAP Installateur en froid et conditionnement d'air est un **diplôme national de niveau 3 européen**. Le titulaire du CAP est un ouvrier qualifié, frigoriste-climaticien spécialisé placé sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique. Il reçoit des instructions de travail et rend compte de son activité. Selon la taille, l'activité et l'organisation de l'entreprise, son degré de responsabilité est variable. Il peut être amené à travailler en équipe ou en autonomie partielle ou complète.

Le titulaire du CAP Installateur en froid et conditionnement d'air peut :

- Préparer une réalisation
- Réaliser une installation
- Effectuer un entretien et une mise en service

Modules d'enseignement

- Domaine professionnel
- Préparation Attestation Pratique fluides frigorigènes Catégorie 1
- Habilitation électrique B1V
- Echafaudage R457
- Prévention santé environnement
- Éducation physique et sportive
- Français
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques
- Histoire-géographie – enseignement moral et civique



Suite de parcours et débouchés

Débouchés professionnels : Installateur d'équipements en froid et pompe à chaleur.

Perspectives, suite de parcours : Brevet professionnel, un Bac pro, puis un BTS dans la même filière.

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse – Date de publication : 19-01-2024

Plus d'informations sur le site www.francecompetences.fr à l'aide du code RNCP 38560

■ ORGANISATION DE LA FORMATION

Prérequis et modalités d'accès

- Entretien individuel pour vérifier l'adéquation de la formation avec :
 - les attentes et les besoins du/de la candidat.e.
 - son engagement dans un projet professionnel et sa motivation.
 - ses acquis antérieurs (expérience professionnelle, parcours de formation).
- Les démarrages de formation sont liés aux calendriers, aux périodes de validation du diplôme et le cas échéant l'accord de financement.

Financement possible

- Financement possible dans le cadre du Programme Régional de Formation.
- Formation individuelle : possibilité de prise en charge par France Travail, la Région SUD, le CPF ou financement personnel (total ou partiel).
- CPF Projet de Transition Professionnelle : pris en charge par Transitions Pro (CPF TP).
- Contrat de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO.

Nous contacter pour toutes informations sur les prix de la formation.

Durée et emploi du temps

- Durée : de **6 mois à 2 ans** selon le financement et le profil du candidat
 - En centre : de 300h à 800h.
 - En entreprise : 5 à 22 semaines.
- Horaires de formation en centre : lundi au jeudi, 8h - 17h15, vendredi 8h - 11h55.
- Emploi du temps individuel accessible via un portail numérique
- Possibilité de parcours aménagé en fonction du parcours antérieur (expériences ou validation de compétences) et de situations particulières.

Modalités de certification

- Examen en fin de formation écrit et oral défini selon le référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38560/>
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences. Pour les équivalences avec d'autres certifications : nous consulter.
- Le centre de formation inscrit les apprenant·es aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

■ LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Lieu de formation

- Siège social : 15 rue des Convalescents 13001 Marseille

Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter Esther BEZDJIAN (référente handicap).

Équipements

- Tous les lieux de formation disposent de :
 - Salles de cours informatisées avec poste informatique individuel, tableau interactif et imprimante.
 - Ateliers professionnels.
- Chaque apprenant·e dispose d'un accès à des espaces numériques partagés : Teams et application Galia.

■ NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Notre démarche privilégie la pédagogie de la réussite, elle :

- Incite l'apprenant·e à être acteur·rice de sa formation.
- Prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir.
- S'appuie sur l'expérience de chacun·e.
- Utilise le groupe comme moteur pour que chacun·e trouve sa place.
- Favorise l'expression, la participation et la représentation des apprenant·es dans la vie du centre.

Une adaptation des modalités pédagogiques

- Un parcours de formation individualisé. Pour les modules d'enseignement général, les apprenant·es sont répartis en groupes, selon leurs besoins.
- Un accompagnement et un suivi individualisés : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives...
- Des temps collectifs et individuels permettant à chacun·e de prendre du recul et d'analyser son parcours.
- Méthodes pédagogiques variées : mises en situation professionnelle, apports théoriques, observation des pratiques, apprentissage par le jeu, par la réalisation d'un projet, exercices d'entraînement et d'automatisation.
- La prise en compte les situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents handicaps.

Les supports pédagogiques

- Les supports de cours sont fournis sous format papier et/ou numérique.
- Des espaces personnels en ligne sont dédiés à chaque apprenant pour le suivi de son parcours : check-lists des objectifs et de compétences à travailler, fiches d'évaluation en centre et en entreprise, comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

Modalité de suivi et d'évaluation

- Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés, ils s'appuient sur une démarche d'évaluation formative qui permet d'analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage : entraînement à l'examen, mise en situation professionnelle, évaluation sommative.
- L'évaluation est réalisée également en entreprise par le ou la tuteur·rice en lien avec l'équipe pédagogique.
- Le dispositif d'évaluation est formalisé dans le Livret de Liaison Pédagogique numérique : bilan initial, intermédiaire et final, afin de visualiser les acquis et d'adapter le parcours pédagogique.
- Le pôle pédagogique est en soutien aux apprenant·es dans leur parcours en facilitant les ajustements nécessaires, les démarches liées aux examens et les échanges avec les formateurs.

Coordination des enseignements entre le centre de formation et l'entreprise

- Rencontres avec les tuteur·rices.
- Utilisation du Livret de liaison pédagogique numérique par l'apprenant·e, le formateur·rice et le tuteur·rice.

■ PERSONNES RESSOURCES

- Chargée des relations avec les entreprises pour la recherche d'employeur

Cécile BORELLY
cecile.borelly@adef-asso.com

- Chargée des formations individuelles

Valérie DIAMANTI
valerie.diamanti@adef-asso.com

- Formateur responsable de formation garant du suivi de l'apprenant·e en lien avec l'équipe pédagogique

Abdelkader ZERZOURI
abdelkader.zerzouri@adef-asso.com

- Référente handicap pouvant être sollicitée pour adapter le parcours de formation et réaliser des demandes de financement

Esther BEZDJIAN
esther.bezdjian@adef-asso.com

- Assistante administrative de formation pour accompagner les apprenant·es et les entreprises dans leurs démarches administratives

Farida BENSALAH
farida.bensalah@adef-asso.com